

Compte-rendu de la séance du 13 mai 2014

Date de convocation : 2 mai 2014

Date d'affichage : 15 mai 2014

Présidence : M. ACQUAIRE

Assistaient à la séance : Mmes WALTON, ACQUAIRE, CLEENEWERCK

Ms ACQUAIRE, FENOT, VANDEPUTTE, REMOISSONNET, ZIENTEK B., FROISSART,
PARANT, ZIENTEK S., DEVENDEVILLE, ROUSEAU, BEAUVOIS, LEFEVRE

Absents : ----

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers représentés : 15

Secrétaire de séance : Mme ACQUAIRE

DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Vu le manque de crédit dans les chapitres 012, 65, 21,

Vu l'ouverture la nécessité d'ouverture de crédit dans les chapitres 70 et 13,

Monsieur le Maire propose aux conseillers les modifications suivantes :

Transfert de crédits :

Chapitre 011 ó Compte 61523 : -20 000.00p

Chapitre 012 ó Compte 6413 : + 7 000.00p

Chapitre 65 ó Compte 6531 : + 1 000.00p

Compte 6554 : - 1 000.00p

Compte 65542 : +3 000.00p

Chapitre 023 : + 10 000.00p

Chapitre 021 : + 10 000.00p

Chapitre 21 ó Compte 2135 : +10 000.00p

Ouverture de crédit :

Chapitre 70 ó Compte 7087 : +12 000.00p

Chapitre 65 ó Compte 65542 : +12 000.00p

Chapitre 13 ó Compte 1323 : + 5 000.00p

Chapitre 21 ó Compte 2135 : + 5 000.00p

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les modifications proposées.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE

Considérant le tableau des emplois précédemment adopté par le Conseil Municipal,
Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif principal 2ème classe,

Le Maire propose à l'assemblée :

*La création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2ème classe, permanent à temps non complet à raison de 28.5 heures hebdomadaires.

*Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juin 2014 :

Filière Administrative	Cadre d'emploi : Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif principal 2ème classe Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1
	Cadre d'emploi : Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 1ère classe Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 1
Filière Technique	Cadre d'emploi : Adjoints Techniques Grade : Adjoint technique 2ème classe Ancien effectif : 1 Nouvel effectif : 1

Les indemnités d'administration et de technicité, ainsi que d'exercice des missions de préfecture seront également modifiées en ce sens.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2014

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'attribuer les subventions suivantes (compte 6574) aux associations, sous réserve de réception en Mairie de leurs comptes administratifs de l'année précédente :

Comité des Fêtes : 1 500.00p

Vie Libre : 180.00p

AFR : 7 000.00p

ACPG : 200.00p

Club de l'Omignon : 200.00p

ADMR : 400.00p

Association des parents d'élèves (MTDA) : 200.00p

SPA : 0.40p/habitant

Football club d'Estrées-Mons : 40.00p/enfant (16 ans maximum)

Longue-Paume : 40.00p/enfant (16 ans maximum)

Familles Rurales : 40.00p/enfant (16 ans maximum)

LOCATION DU LOGEMENT AU-DESSUS DE LA BCD

Monsieur le Maire expose aux conseillers la possibilité de louer le logement sis au 12 rue du Dessous à Athies, au-dessus de la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil acceptent à l'unanimité la mise en location du logement, moyennant un loyer de 400.00p (quatre cent euros) hors charges.

UTILISATION DE LA SONO

Monsieur le Maire expose aux conseillers la complexité de la gestion du matériel de sonorisation, appartenant à la commune. Il propose de transférer cette gestion au comité des fêtes et loisirs d'Athies, qui en assurera la location, et les éventuels frais inhérents.

QUESTIONS/INFORMATIONS DIVERSES

- Achat de cailloux pour le Monument Aux Morts.
- Chantier de couverture du clocher de l'église : de nombreux problèmes (fuites, propreté...). L'entrepreneur sera contacté rapidement. Une facture reste en attente de paiement.
- Courrier de Madame Janine MAZE (rue du Moulin), concernant un problème de voirie : la commission voirie se rendra sur place et étudiera le problème.
- Remplacement de la Secrétaire de Mairie : la remplaçante arrivera le 10 juin 2014.
- Entretien de matériel : de nombreux problèmes avec les établissements Avronsart de Péronne (matériel manquant, problème de facturation...). Monsieur le Maire se renseigne pour traiter directement avec un autre établissement pour l'entretien du matériel des espaces verts.
- Au mois de juin : arrivée d'une personne en TIG (150 heures).
- Mur de M. et Mme Véron : il appartient toujours à la commune (réfection par la personne en TIG). Voir pour convention d'utilisation du terrain.
- Location des friteuses appartenant à la commune : tarif de 50.00€ les 2. Responsables : Monsieur Michel DEVENDEVILLE et Monsieur Alain ACQUAIRE.
- Voir pour tailler la haie du cimetière.
- Problèmes au niveau de la benne à déchets verts : des personnes amènent des déchets dans des sacs : à contrôler.
- Poubelles du cimetière : il n'y a pas de tri.
- Somme Numérique : possibilité de mettre en place un site internet de la commune.

Fin de séance à 21h00.

Signatures